



ÉVALUATION ET MISE À JOUR DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR LE SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

*Le programme d'activités d'un
service de garde
est un document évolutif.*



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA GARDE SCOLAIRE
SOUTENIR
REPRÉSENTER
MOBILISER

Table des matières

INTRODUCTION	2
CE DOCUMENT S'ADRESSE.....	2
LES OBJECTIFS D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS	4
LES GRILLES D'ÉVALUATION	5
GRILLE 1. Les renseignements généraux du service de garde.	6
GRILLE 2. <i>OBJECTIF : Guider le personnel éducateur dans la planification de ses interventions et de son offre d'activités afin de favoriser le développement global des élèves de 4 à 12 ans.</i>	7
GRILLE 3. <i>OBJECTIF : Assurer la cohérence du service de garde avec le projet éducatif de l'école, son plan de lutte contre l'intimidation et la violence, ses règles de conduite et ses mesures de sécurité ainsi que ses politiques internes.</i>	8
GRILLE 4. <i>OBJECTIF : Spécifier la contribution des interventions et des activités du service de garde en lien avec les différents plans du développement global des élèves.</i>	9
GRILLE 5. <i>OBJECTIF : Fournir au personnel du service de garde un outil de référence guidant sa pratique professionnelle auprès des élèves de façon à les connaître et à répondre aux besoins de chacun d'eux.</i>	10
GRILLE 6. <i>OBJECTIF : Favoriser la cohérence des approches éducatives et la continuité des interventions réalisées auprès des élèves dans leur quotidien en contribuant au développement des compétences transversales.</i>	12
GRILLE 7. <i>OBJECTIF : Informer les parents et le personnel de l'école des approches éducatives du service de garde qui guident le personnel éducateur dans la planification et l'organisation des activités.</i>	13
CONCLUSION	13
RÉFÉRENCES	14

INTRODUCTION

Le règlement sur les services de garde en milieu scolaire prévoit l'obligation pour la direction d'école de s'assurer qu'un programme d'activités cohérent avec le projet éducatif soit mis en œuvre par le personnel du service de garde. Ce programme d'activités doit tenir compte des caractéristiques des élèves et permettre leur développement global.

Il est essentiel que le service de garde s'adapte continuellement à l'évolution des besoins des élèves. Ajuster le programme d'activités permet de mieux y répondre tout en soutenant leur développement global dans un environnement d'apprentissage inclusif et enrichissant. Cela peut également renforcer les liens entre les familles et le service de garde, en veillant à ce que les activités proposées reflètent les réalités de chacun.

De plus, l'évaluation et la mise à jour du programme d'activités contribuent à vérifier qu'il prend en compte « plusieurs facteurs [qui] viennent influencer la qualité du programme d'activités, notamment l'environnement, la façon d'intervenir auprès des élèves et l'observation, l'offre d'activités pertinentes et variées permettant l'inclusion de tous les élèves, ainsi que les spécificités de chaque établissement ». [Ministère de l'Éducation](#)

D'autre part, la diffusion du programme d'activités à l'ensemble du personnel de l'école et aux parents met en valeur la contribution du service de garde au développement des élèves.

Par ailleurs, une collaboration efficace, construite sur une communication ouverte et un échange d'idées, permet d'adapter et d'enrichir ce programme afin d'assurer une cohérence et une intégration harmonieuse du service de garde dans l'environnement physique et social de l'école.

« L'école d'aujourd'hui est un milieu de vie construit autour de l'élève, réunissant une communauté éducative qui travaille en pleine collaboration pour répondre aux besoins de l'élève, et ce, dans une perspective de continuum de services. » (AQGS)

Nous vous proposons un outil pratique pour évaluer la qualité du programme d'activités et le mettre à jour. Il comprend des grilles d'analyse permettant d'identifier les éléments à conserver, modifier, enrichir ou ajouter, afin d'offrir une expérience éducative adaptée aux besoins des élèves et alignée sur les évolutions sociétales et éducatives.

CE DOCUMENT S'ADRESSE...



... au **personnel technicien** dont « le rôle principal [...] consiste à concevoir le programme d'activités du service de garde et d'en assurer la supervision. [Il] participe, avec la direction de l'école, à la planification, à l'élaboration du programme d'activités, et à l'évaluation des réalisations du service de garde en tenant compte du projet éducatif de l'école et en assure l'application ». [Plan de classification 2023-2028](#)



Le personnel technicien d'un service de garde en milieu scolaire joue un rôle essentiel au sein de l'équipe en veillant à offrir un environnement éducatif de qualité. Grâce à son leadership inspirant et à sa capacité à mobiliser les compétences de chaque membre, il crée une dynamique collaborative qui favorise l'épanouissement des élèves. Son engagement à mettre en place un programme d'activités innovant et adapté aux besoins des élèves en témoigne.

... aux **directions d'écoles** qui s'assurent « [...] que soit établi un programme d'activités et qu'il soit mis en œuvre.

Ce programme d'activités doit s'inscrire de manière cohérente dans le projet éducatif de l'école. Il doit tenir compte des caractéristiques des élèves et permettre leur développement global sur les plans physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif. » [Règlement SDG](#)



L'implication de la direction de l'école dans l'élaboration, l'évaluation et la mise à jour du programme d'activités permet d'assurer qu'il est cohérent avec les réglementations en vigueur, le projet éducatif, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi qu'avec les politiques internes. De plus, cette implication favorise la nécessaire collaboration entre les enseignants, le personnel éducateur du service de garde et les familles. Une communication ouverte et régulière permet de mieux comprendre les attentes et les besoins des différents acteurs concernés.

... aux **responsables de la garde scolaire des CSS ou des CS** qui peuvent assurément trouver intérêt à le consulter.

La [Politique sur les SDG](#) définit les principes et objectifs du CSS ou de la CS pour développer des services de garde de qualité dans les écoles. Elle précise aussi de la façon de rendre compte aux parents et au public en général de ses choix au regard de la qualité des services.

Le présent outil peut les soutenir dans l'accompagnement des services de garde pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'activités de qualité. Le travail quotidien du personnel éducateur est guidé par l'application de ce programme.

L'évaluation et la mise à jour permettent aussi d'identifier les besoins de formation du personnel des services de garde, la planification des activités de formation continue s'en trouve facilitée.

LES OBJECTIFS D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Le document du ministère de l'Éducation « [*Élaboration d'un programme d'activités pour le service de garde en milieu scolaire document d'accompagnement*](#) » énonce six objectifs pour un programme d'activités :

- Guider le personnel éducateur dans la planification de ses interventions et de son offre d'activités afin de favoriser le développement global des élèves de 4 à 12 ans.
- Assurer la cohérence du service avec le projet éducatif de l'école, son plan de lutte contre l'intimidation et la violence, ses règles de conduite et ses mesures de sécurité ainsi que ses politiques internes.
- Spécifier la contribution des interventions et des activités du service de garde en lien avec les différents plans du développement global des élèves.
- Fournir au personnel du service de garde un outil de référence guidant sa pratique professionnelle auprès des élèves de façon à les connaître et à répondre aux besoins de chacun d'eux.
- Favoriser la cohérence des approches éducatives et la continuité des interventions réalisées auprès des élèves dans leur quotidien en contribuant au développement des compétences transversales incluses dans le Programme de formation de l'école québécoise.
- Informer les parents et le personnel de l'école des approches éducatives du service de garde qui guident le personnel éducateur dans la planification et l'organisation des activités.

LES GRILLES D'ÉVALUATION

L'outil que nous proposons permet de vérifier si le programme d'activités prend en considération les différents aspects des objectifs précités.

Les grilles sont de nature qualitative. Cette approche nous semble particulièrement pertinente, car il est question de notions où les nuances sont importantes. En effet, la mise en œuvre du programme d'activités nécessite une évaluation qui tient compte des subtilités et des contextes spécifiques à chaque service de garde.

Chacune des grilles inclut des espaces éditables pour noter les modifications à apporter au programme d'activités s'il y a lieu.

Il pourrait s'agir entre autres choses :

- D'adaptations relatives aux besoins changeants des élèves ;
- De clarifications d'éléments concernant la qualité de l'action éducative ;
- D'une meilleure conformité aux normes, réglementations et politiques ;
- D'une plus grande promotion de l'inclusion de tous les élèves ;
- Etc.

De plus, des espaces sont prévus pour commenter le niveau d'appropriation du personnel du service de garde concernant les éléments liés à chacun des objectifs. Ces commentaires favorisent une compréhension globale des progrès réalisés pour ajuster les pratiques éducatives en conséquence.

GRILLE 1.

Les renseignements généraux du service de garde.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS PRÉCISE les éléments suivants :				
	OUI	NON	AMÉLIORER/ MODIFIER	NOTES POUR LA MISE À JOUR
La nature et les objectifs du SDG				
Les spécificités du SDG (Ex. : Situation géographique, un seul pavillon ou plus, nombre total d'élèves inscrits et leur répartition dans les groupes — par tranche d'âge, en multiâge..., horaire du SDG, entente particulière pour accueillir les élèves d'une autre école après les classes, etc.)				
Les orientations du programme en lien avec les objectifs du projet éducatif.				
Les valeurs de l'école et la façon dont elles sont appliquées par le personnel du SDG.				
Les approches éducatives utilisées par le personnel du SDG				
Les principes de base sur lesquels s'appuie l'action éducative du personnel du SDG				
NOTES SUR L'APPROPRIATION DE CES ÉLÉMENTS PAR LE PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE.				
POINTS FORTS			DÉFIS À RELEVER	
COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES				

GRILLE 2.

OBJECTIF : Guider le personnel éducateur dans la planification de ses interventions et de son offre d'activités afin de favoriser le développement global des élèves de 4 à 12 ans.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS PRÉCISE les éléments suivants :				
	OUI	NON	AMÉLIORER/ MODIFIER	NOTES POUR LA MISE À JOUR
Prise en compte de toutes les dimensions du développement global.				
Variété des activités et équilibre entre les différentes dimensions du développement.				
Prise en compte des besoins et des intérêts variés des élèves, y compris ceux ayant des besoins spécifiques.				
Adaptation de la planification des activités et des interventions en fonction des besoins, capacités et intérêts spontanés des élèves.				
Planification de stratégies éducatives favorisant l'autonomie, la créativité et la prise d'initiatives des élèves.				
Collaboration efficace entre les membres du personnel du SDG pour partager des idées et des pratiques en vue d'une planification cohérente des interventions et des activités.				
Utilisation des moyens mis en place par la direction pour une collaboration efficace entre le personnel enseignant et le personnel du SDG en vue d'une planification cohérente des interventions et des activités.				
NOTES SUR L'APPROPRIATION DE CES ÉLÉMENTS PAR LE PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE.				
POINTS FORTS			DÉFIS À RELEVER	
COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES				

GRILLE 3.

OBJECTIF : Assurer la cohérence du service de garde avec le projet éducatif de l'école, son plan de lutte contre l'intimidation et la violence, ses règles de conduite et ses mesures de sécurité ainsi que ses politiques internes.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS PRÉCISE les éléments suivants :				
	OUI	NON	AMÉLIORER /MODIFIER	NOTES POUR LA MISE À JOUR
Moyens pris par le SDG pour démontrer sa contribution à l'atteinte des objectifs du projet éducatif.				
Cohérence et continuité dans l'application des règles de conduite de l'école par tout le personnel.				
Utilisation de stratégies d'intervention adéquates pour prévenir et gérer les comportements intimidants et violents.				
Interventions permettant d'écouter et d'accueillir le ressenti des élèves concernant l'intimidation.				
Implication des élèves dans l'établissement et le respect des règles de conduite au SDG.				
Organisation d'un environnement (locaux, cour, matériel) sécurisé et adapté aux élèves.				
Application des mesures de santé et de sécurité dans toutes les activités.				
NOTES SUR L'APPROPRIATION DE CES ÉLÉMENTS PAR LE PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE.				
POINTS FORTS			DÉFIS À RELEVER	
COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES				

GRILLE 4.

OBJECTIF : Spécifier la contribution des interventions et des activités du service de garde en lien avec les différents plans du développement global des élèves.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS PRÉCISE les éléments suivants :				
	OUI	NON	AMÉLIORER OU MODIFIER	NOTES POUR LA MISE À JOUR
Planification des stratégies d'intervention favorisant le développement global, dont les compétences socioémotionnelles des élèves (coopération, gestion des émotions, résolution de conflits, etc.)				
Observation des progrès des élèves avec des outils formels et informels (prise de notes, cahier de bord, etc.,)				
Établissement d'un lien professionnel de confiance avec le personnel enseignant et utilisation des moyens de collaboration mis en place par la direction afin de proposer aux élèves des projets communs favorisant le développement global.				
Utilisation des outils de communication prévus par l'école (babillard, pigeonniers, Amisgest, infolettre, etc.) pour informer les parents et l'équipe-école des planifications du SDG et de leurs impacts sur le développement global des élèves.				
NOTES SUR L'APPROPRIATION DE CES ÉLÉMENTS PAR LE PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE.				
POINTS FORTS			DÉFIS À RELEVER	
COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES				

GRILLE 5.

OBJECTIF : Fournir au personnel du service de garde un outil de référence guidant sa pratique professionnelle auprès des élèves de façon à les connaître et à répondre aux besoins de chacun d'eux.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS EST EXPLICITE sur les moyens suivants :				
	OUI	NON	AMÉLIORER /MODIFIER	NOTES POUR LA MISE À JOUR
Observation des élèves afin de recueillir des informations sur leurs intérêts et leurs besoins.				
Personnalisation des approches pour répondre aux divers besoins de tous les élèves, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.				
Adaptation des activités planifiées pour répondre aux intérêts et aux besoins spontanés des élèves.				
Prise en compte de l'opinion des élèves sur leurs expériences.				
Utilisation de techniques d'intervention positives et bienveillantes avec les élèves.				
Utilisation de techniques de gestion de groupe afin de développer un climat accueillant, inclusif et positif.				
Application du processus d'intervention (observer, planifier, organiser, intervenir et évaluer).				
Planification de chacun des moments de prise en charge des élèves au SDG qui tient compte de leurs particularités (matin, midi, fin de journée, journées pédagogiques, semaine de relâche, etc.)				
Diversification des champs d'activités dans la planification (expression artistique, jeux de rôles, découverte de l'environnement, etc.)				

GRILLE 5. (suite)

	OUI	NON	AMÉLIORER /MODIFIER	NOTES POUR LA MISE À JOUR
Planification incluant toutes les catégories d'activités (routines, transitions, ateliers à court et long terme, période de travaux scolaires, etc.)				
Variation dans les regroupements d'élèves afin d'offrir de nouvelles situations de socialisation.				
Participation des élèves aux planifications réalisées par le personnel éducateur.				
Utilisation de stratégies d'intervention favorisant le développement du sentiment d'appartenance, de l'estime de soi, du sens des responsabilités, etc.				
NOTES SUR L'APPROPRIATION DE CES ÉLÉMENTS PAR LE PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE.				
POINTS FORTS			DÉFIS À RELEVER	
COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES				

GRILLE 6.

OBJECTIF : Favoriser la cohérence des approches éducatives et la continuité des interventions réalisées auprès des élèves dans leur quotidien en contribuant au développement des compétences transversales.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS DÉMONTRE les éléments suivants :				
	OUI	NON	AMÉLIORER/ MODIFIER	NOTES POUR LA MISE À JOUR
Utilisation de techniques d'intervention encourageant les discussions, les questionnements, l'expression des opinions et des émotions.				
Prise en compte de l'importance de permettre aux élèves d'entreprendre des jeux et des activités en fonction de leurs intérêts.				
Planification d'activités qui encourage les élèves à prendre des décisions, à gérer leur temps et à s'organiser.				
Planification d'activités de groupe favorisant la collaboration, la communication et le respect des autres.				
Planification d'activités présentant des défis qui incitent les élèves à réfléchir, à analyser des situations et à trouver des solutions.				
Planification d'activités qui encourage l'expression personnelle.				
Planification d'activités permettant l'exploitation des sens, la manipulation de matériel varié et la compréhension de l'environnement.				
Utilisation des mécanismes de communication et de collaboration mis en place par la direction entre les membres de l'équipe-école afin de s'assurer de la cohérence des approches.				
NOTES SUR L'APPROPRIATION DE CES ÉLÉMENTS PAR LE PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE.				
POINTS FORTS			DÉFIS À RELEVER	
COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES				

GRILLE 7.

OBJECTIF : Informer les parents et le personnel de l'école des approches éducatives du service de garde qui guident le personnel éducateur dans la planification et l'organisation des activités.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS PRÉCISE les éléments suivants :				
ÉLÉMENTS				
	OUI	NON	AMÉLIORER/ MODIFIER	NOTES POUR LA MISE À JOUR
Informations sur les moyens à prendre pour consulter le programme d'activités.				
Accessibilité des planifications des activités et des interventions du SDG				
Utilisation des outils de communication mis en place par l'école pour encourager les parents et le personnel de l'école à poser des questions ou à donner leur avis.				
Fréquence de la mise à jour du programme d'activités.				
NOTES SUR L'APPROPRIATION DE CES ÉLÉMENTS PAR LE PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE.				
POINTS FORTS			DÉFIS À RELEVER	
COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES				

CONCLUSION

L'évaluation du programme d'activités du service de garde scolaire met en lumière les aspects positifs ainsi que les opportunités d'amélioration.

Tout en célébrant les réussites du programme, il est essentiel d'adopter une approche proactive pour répondre aux défis identifiés. En impliquant l'équipe dans ce processus d'amélioration continue, il devient possible d'assurer un environnement d'apprentissage encore plus enrichissant et stimulant pour les élèves.

RÉFÉRENCES

CPNCF (2024). Plan de classification. Personnel de soutien. Convention collective, 2023-2028. Repéré sur www.cpn.gouv.qc.ca/cpnf/negociations/plan-de-classification/personnel-de-soutien le 8 février 2025.

Gouvernement du Québec. 2022. Règlement sur les services de garde en milieu scolaire. Article 4.1. repéré sur <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/i-13.3,%20r.%2011> le 8 février 2025.

Ministère de l'Éducation. 2024. Repéré sur <https://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde-en-milieu-scolaire/guide-pour-la-redaction-dune-politique-sur-les-services-de-garde-en-milieu-scolaire/definition-et-contenu> le 8 février 2025.

Ministère de l'Éducation, 2023. *Élaboration d'un programme d'activités pour le service de garde en milieu scolaire. Document d'accompagnement*. Québec : gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2006. *Programme de formation de l'école québécoise*. Repéré sur <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/programme-formation-ecole-quebecoise/primaire> le 9 février 2025